

CHAPITRE IV.

OTHONIEL.

Quand la génération qui avait été témoin des miracles opérés par le Seigneur pour mettre son peuple en possession de la Palestine, eut disparu de la terre, celle qui la remplaça ne tarda point à corrompre ses voies¹. Les Chananéens qui vivaient au milieu des Israélites épousèrent des filles des Hébreux, et les enfants des Hébreux épousèrent des filles chananéennes². Ils se prosternèrent ainsi les uns et les autres au pied des mêmes autels; Baal et Astoreth comptèrent parmi leurs adorateurs les serviteurs de Jéhovah.

La punition ne se fit pas attendre. Les peuplades chananéennes, battues par Josué, n'avaient pu encore suffisamment reprendre des forces pour dominer Israël, mais Dieu, pour châtier son peuple de son infidélité et lui faire sentir la noirceur de son ingratitude, tenait en réserve les instruments de sa colère. A l'orient de la Palestine, au delà des déserts où errent les tribus nomades des Bédouins, Dieu avait placé des hommes belliqueux, qui alors, comme plus tard sous les rois, lorsque les tribus voisines ne seraient plus assez fortes contre son peuple, devaient être les ministres de ses vengeances. Il appela Chusan-Rasathaïm³ du fond de la Mé-

¹ Jud., II, 10-11.

² Jud., III, 6.

³ Les Septante transcrivent ce nom Χουσαρσαθαίμ, Jud., III, 8, 10; Josèphe en fait Χουσαρθης, *Antiq. jud.*, V, III, 3; Clément d'Alexandrie Χουσαγός, *Stromat.*, I, 21, édit. Migne, t. VIII, col. 836. Voir Ewald, *Geschichte des Volkes Israels*, 3^e édit., t. II, p. 449. Cf. George Syncelle, qui attribue aux ennemis chassés par Othoniel la fondation de Paphos de Cypre et la guerre des Chaldéens contre les Phéniciens dont parle Eusèbe. G. Syncelle, *Chronographia*, t. I, p. 158; Eusèbe, *Canon chron.*,

sopotamie. Ce monarque envahit la Palestine et la soumit à un tribut. La puissance de ce prince, qui avait pu porter la guerre de si loin au cœur de la terre de Chanaan, dut faire de son invasion une des plus redoutables qu'ait eues à souffrir Israël du temps des Juges. Elle s'étendit probablement à toute la Palestine. Venant du bord du fleuve Khabour, où était sans doute le siège de son royaume¹, le conquérant pénétra en Palestine par le nord, et tout porte à croire qu'il poussa jusqu'au midi et assujettit même Juda², puisque

II, p. 103. Sur l'explication fort douteuse du nom, voir *Theologische Studien und Kritiken*, 1863, p. 729. — D'après Sir Henry Rawlinson (*Athenæum*, août 1873, p. 244, note 7; cf. la note du même dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, t. I, p. 572), Chusan-Rasathaïm pourrait être Assur-rîš-élim, mais c'est là une hypothèse bien hasardée. M. Sayce l'accepte cependant. Il dit dans sa *Synchronous History of Assyria and Babylonia*: « Assur-rîš-ilim, petit-fils d'Assur-dayan et père de Théglathphalasar I^{er}, a été ingénieusement identifié par Sir Henry Rawlinson avec le biblique Cusch-rischathaim, dont le nom, tel qu'il est aujourd'hui, est certainement altéré. Théglathphalasar l'appelle *le roi puissant, conquérant des terres étrangères, qui a soumis toute malice.* » *Records of the past*, t. III, p. 32. M. de Longpérier a émis sur Chusan-Rasathaïm des hypothèses peu vraisemblables, *Journal officiel*, 19 décembre 1881, p. 6998. Le nom de ce roi n'a été retrouvé jusqu'ici sur aucun document cunéiforme.

¹ En hébreu, *Aram-Naharâim*, Jud., III, 8. M. Pinches, dans *Smith, Dictionary of the Bible*, 2^e édit., t. I, 1893, p. 603, suppose que ce mot désigne le district situé au nord de Babylone, s'étendant depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière d'Élam. Il est cependant plus probable que son royaume était encore plus au nord. C'est ce que semble indiquer le nom d'Aram.

² Grätz, *Geschichte der Juden*, t. I, p. 107-108, restreint l'asservissement d'Israël aux tribus de Siméon et de Juda, mais il fait de Chusan, contrairement au texte, un roi *iduméen*. Il lit *Édom* au lieu d'*Aram*. Le changement du γ , *resch*, en \daleth , *daleth*, serait à la rigueur admissible: on peut citer des exemples de la confusion d'Aram avec Édom; mais ici l'addition $\text{נהר} \text{אִיִּם}$, *naharâim*, Jud., III, 8, condamne absolument cette lecture. « Je ne vois aucun motif, dit avec raison F. Robiou, de borner (l'invasion de Chusan) aux contrées qui sont à l'est du Jourdain, » ou au sud de la Palestine. comme le fait M. Grätz, « et qui durent se présenter

Othoniel, qui appartenait à cette tribu et habitait tout à fait au sud du pays, à Hébron, se mit à la tête des Israélites qui s'affranchirent de son joug.

Le tribut imposé par le vainqueur était certainement en nature, comme c'était alors l'usage¹. Il nous est d'ailleurs impossible de le déterminer. Nous savons seulement qu'il fut payé pendant huit ans. Il devait être levé par les chefs de village, proportionnellement à la répartition qui avait dû en être faite dans une assemblée des principaux du peuple, et comme les conquérants ne laissaient pas dans les pays conquis de collecteurs d'impôts, c'étaient des Israélites qui devaient aller présenter eux-mêmes le tribut à Chusan-Rasathaïm, au siège de son empire. Nous verrons tout à l'heure Aod le porter à Églon, roi de Moab, au lieu de sa résidence². De même tous les monuments assyriens nous représentent les princes tributaires, et en particulier Jéhu, roi d'Israël, apportant à Ninive les objets en nature que leurs vainqueurs les obligeaient de payer³. Ne plus apporter ce qui avait été imposé, c'était se révolter et déclarer la guerre, c'était s'exposer par conséquent à une nouvelle invasion : il en avait été ainsi avant cette époque, lorsque les rois de Sodome et de la vallée de Siddim avaient refusé de payer les redevances

à lui les premières. Outre que la chronologie ne trouve point d'embarras à faire entrer ces huit années de servitude et ces quarante années de repos dans l'histoire générale de la nation juive, un peuple, qui vient châtier l'adhésion au culte *phénicien* par les tribus d'Israël, a dû envahir aussi la Palestine occidentale, d'où ce culte avait sans doute pénétré dans les tribus de l'Orient. » *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 46.

¹ Aujourd'hui encore, les Bédouins paient le tribut en nature. Actuellement, dans l'ancien pays de Moab, les Keraki paient aux Beni-Sakk'r un tribut annuel d'orge, de laine, etc., pour que cette tribu puissante garantisse leurs personnes et leurs troupeaux du pillage, contre les autres tribus. Tristram, *The Land of Moab*, 1873, p. 48.

² Églon, roi de Moab, résidait probablement à Jéricho, comme nous le verrons au ch. iv.

³ Voir plus loin, partie III, l. II, ch. v.

auxquelles les avaient soumis Chodorlahomor et ses alliés ; il devait en être de même plus tard, du temps de Sennachérib et du temps de Nabuchodonosor, quand les Israélites cessèrent d'acquiescer le tribut. C'est aussi ce qui dut se passer quand les Hébreux n'envoyèrent plus leurs présents forcés à Chusan-Rasathaïm ; celui-ci envahit de nouveau la Palestine.

Au bout de huit années de servitude, le peuple avait reconnu qu'il était justement puni de ses infidélités et s'était converti au Seigneur. Il ne s'était pas écoulé un temps bien long depuis la mort de Josué : le souvenir des merveilles que Dieu avait opérées par lui, ainsi que le souvenir de ses recommandations suprêmes, n'était pas tout à fait éteint. Un neveu de Caleb, le compagnon de Josué dans l'exploration de la Terre Promise, était encore alors plein de force, quoiqu'il touchât à la vieillesse¹.

Il s'appelait Othoniel. Il avait épousé sa cousine, Axa, fille de Caleb, femme de sens et d'esprit, qu'il avait méritée par sa vaillance, en s'emparant de Cariath Sépher ou Dabir. Sa bravoure ne l'avait pas abandonné, non plus que sa piété. Il devait avoir contribué efficacement au retour du peuple au vrai Dieu, en lui rappelant tout ce que Jéhovah avait fait pour lui et tout ce que Josué avait fait promettre à ses pères. Il s'était engagé aussi sans doute à se mettre à leur tête, quand ils auraient renoncé à l'idolâtrie, assuré qu'il serait alors de la protection de Dieu, qui les délivrerait de la sujétion d'un roi idolâtre. Il alla en effet au-devant de Chusan-Rasathaïm, quand celui-ci retourna en Palestine pour la soumettre une seconde fois à son obéissance. Dieu le fit triompher de son ennemi. Nous ne connaissons aucun détail sur la bataille, nous ignorons même en quel lieu elle fut livrée : nous pouvons conclure seulement de ses suites qu'elle fut décisive, puisqu'elle assura pendant quarante ans la paix à Israël.

¹ Jud., III, 9.